

SCT Métropole Nice Côte d'Azur

Séminaire de co-construction **COMTE-RENDU**

2 JUILLET 2019 à Nice

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

GROUPE



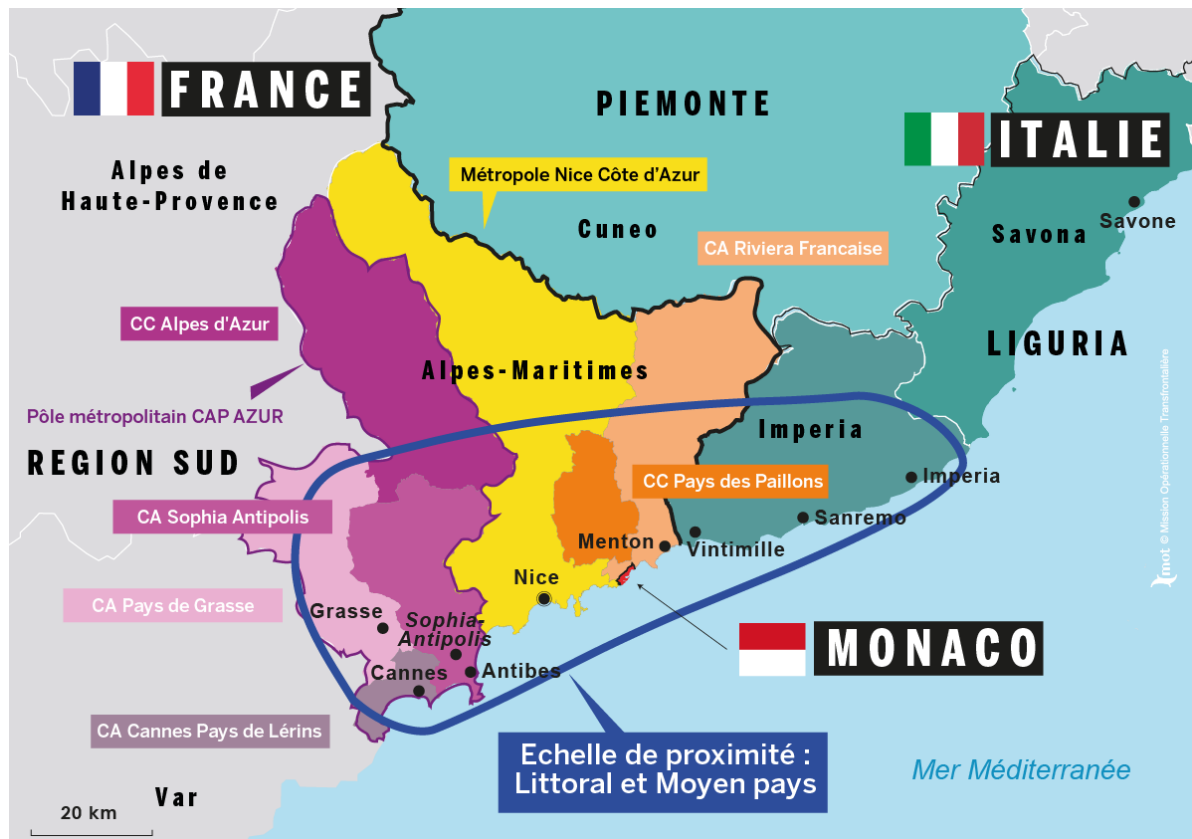
Enjeux du Schéma de Coopération Transfrontalière Métropole Nice Côte d'Azur



Diagnostic par échelle

Jean RUBIO et Enrico MARTIAL, Mission Opérationnelle Transfrontalière

Echelle de proximité: Littoral et Moyen pays

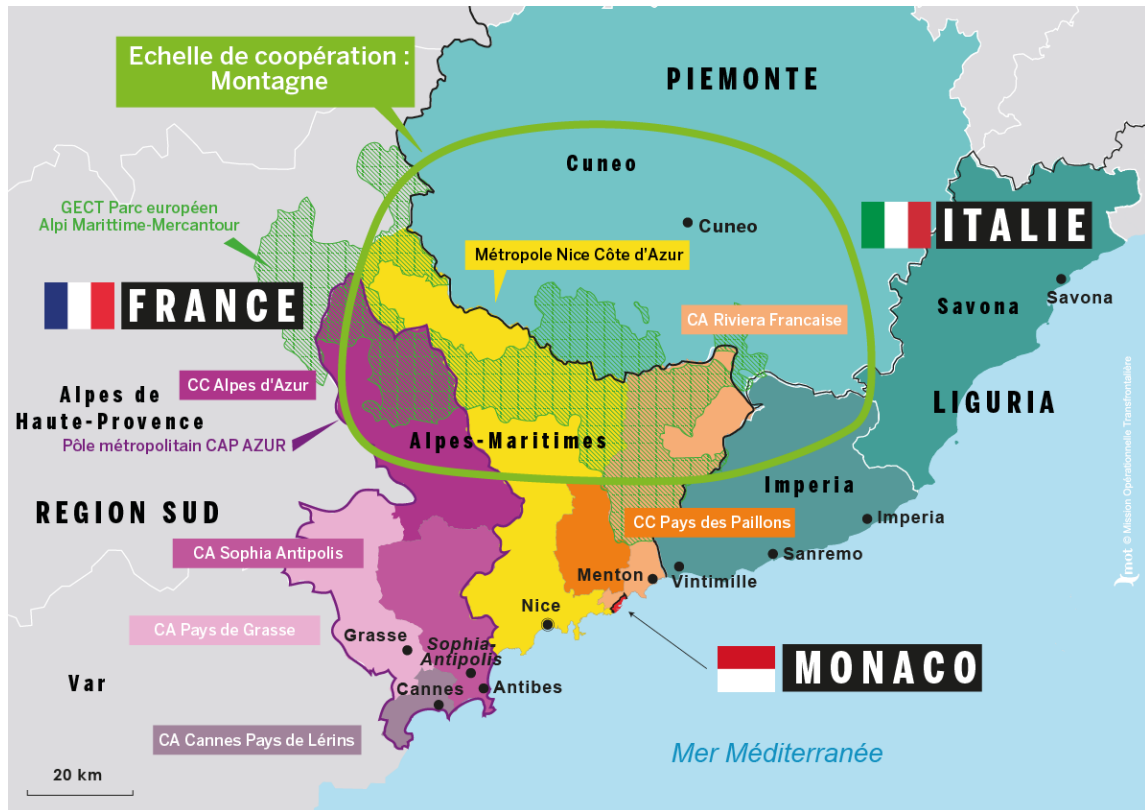


Objectif de l'axe stratégique : Favoriser l'émergence et la structuration d'un bassin de vie transfrontalier et métropolitain d'1 million d'habitants facteur d'attractivité

Enjeux principaux :

- Enjeu citoyen : Faciliter l'accès à l'emploi
- Enjeu territorial : Accroître l'attractivité par la diversification économique

Atelier B – Echelle de coopération: Montagne

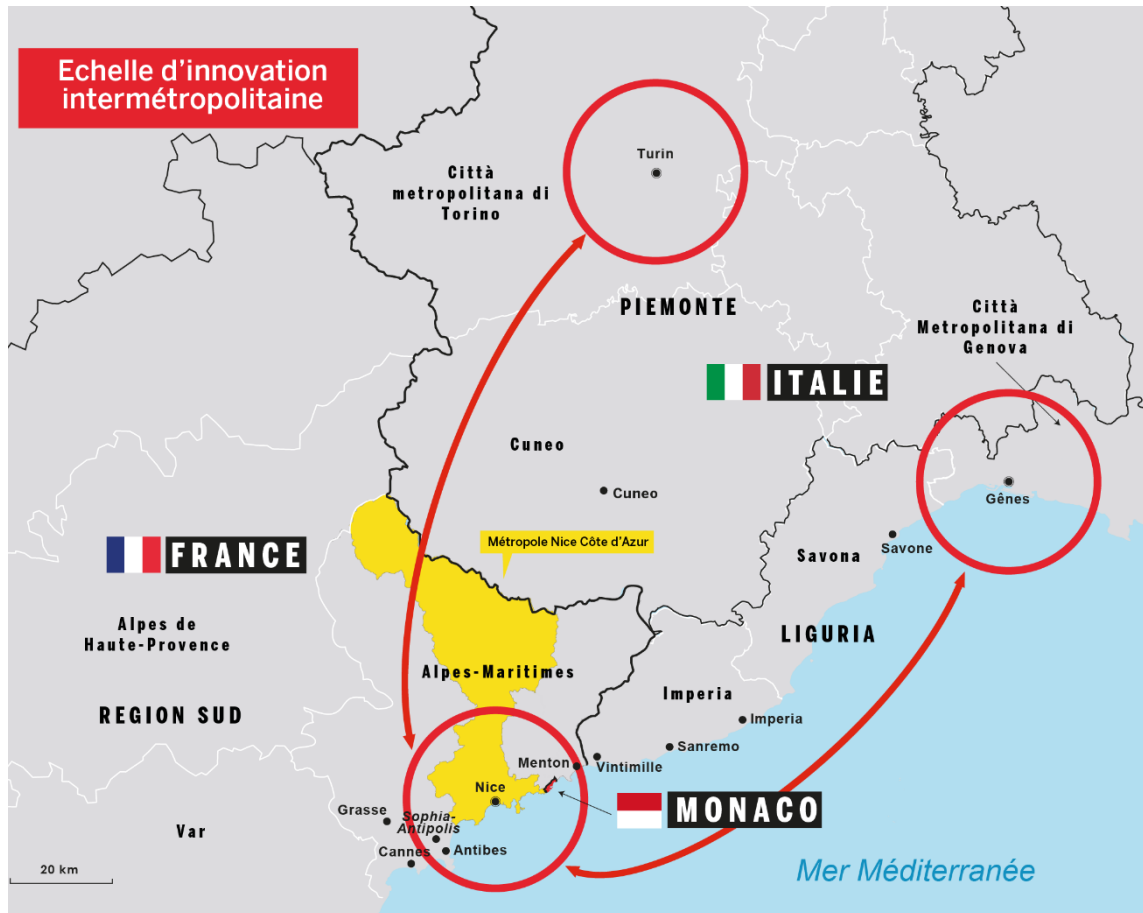


Objectif de l'axe stratégique : S'appuyer sur les atouts de l'espace Montagne pour renforcer la cohésion territoriale et en faire un espace de développement

Enjeux principaux :

- Enjeu citoyen : Faciliter l'accès aux services publics
- Enjeu territorial : Développer des filières montagne

Atelier C – Echelle d'innovation intermétropolitaine



Objectif de l'axe stratégique : Affirmer la coopération inter métropolitaine Nice-MonacoTurin-Gênes dans l'espace européen

Enjeux principaux :

- Enjeu territorial : Développer l'innovation territoriale au travers de l'enseignement supérieur et la recherche
- Enjeu territorial : Renforcer l'attractivité économique des métropoles

3 ateliers de co-construction

Les ateliers ont été organisés en format « World café ». Chaque atelier a été introduit par un animateur. A l'issue de l'introduction, les participants ont traité successivement 2 enjeux, ont défini des actions qu'ils ont priorisé. A chaque fin de séquence, les participants changent d'atelier. Le groupe suivant à approfondi les actions priorisées et a travaillé sur une première fiche-projet. Puis le dernier groupe a travaillé sur une deuxième fiche-action.



L'atelier B – Echelle de coopération montagne

Restitution des ateliers de co-construction par les rapporteurs

Atelier A – Echelle de proximité : Littoral et Moyen-Pays

Rapporteur : Serge Robillard (Principauté de Monaco)

Il faut apprendre du passé : beaucoup de projets Interreg n'ont pas abouti. Il faut essayer d'avoir des partenariats gagnant en franco-italo-monégasques. Fédérer les partenaires : universitaires, startup, etc. Avoir connaissance des obstacles que les Etats doivent nous aider à lever.

Enjeu 1 : Accès à l'emploi

Premier point est l'accès à l'information. Insister sur l'accès à l'emploi pour les jeunes, la formation pour le maintien à domicile. Parfois on va chercher des connaissances dans d'autres pays alors qu'elles existent localement.

Le second point est de faciliter les conditions de travail (mobilité, ...) ; améliorer les transports ; profiter des nouvelles technologies pour mieux gérer la mobilité.

Développer le télétravail ou le coworking : chaque jour la population de Monaco double et cela génère de la pollution. Mais obstacles sur le plan juridique. Il faut faciliter l'accès transfrontalier à l'emploi.

Insister sur le thème de la formation : dans des zones plutôt défavorisées, maintien des métiers.

Enjeu 2 : Développement des filières économiques

Premier thème : la e-santé.

Il y a de l'expertise dans nos 3 territoires comme un centre d'expertise à Gênes dans le domaine de l'e-santé. Nice est spécialisée dans le maintien à domicile. Et Monaco travaille sur la filière de l'e-santé.

Deuxième thème : l'environnement.

C'est un thème à la mode. Cela concerne les filières dans les biotechnologies et les ressources marines. Un travail pourrait être mené avec les centres de recherche, le centre océanographique de Monaco et l'université de Gênes.

L'idée d'avoir un « lieu totem », avoir des lieux symboliques où les partenaires économiques puissent se réunir et travailler ensemble afin de donner une dimension transfrontalière de ces projets.

On a parlé d'agence transfrontalière.

Gouvernance : comment structurer ces projets et les portés.

Pistes de projets élaborées à cette échelle :

- Centre d'information transfrontalier franco-italo-monégasque pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation
- Groupe de travail FR-IT-MC pour favoriser la mobilité et la démobilité (télétravail et co working) sur le littoral
- Créer un lieu « totem » transfrontalier promouvant l'excellence en santé et e-santé
- Développer la coopération transfrontalière sur les biotechnologies marines

Atelier B – Echelle de coopération

Rapporteur : Elena COMELLO (Région Ligurie)

L'atelier a réuni plusieurs personnes qui venaient d'expérience différentes. Il a fallu trouver des solutions de développement pour cette zone très fragile car la montagne rencontre de nombreuses difficultés.

Enjeu 1 : L'accès au service public

On a parlé de santé, de mobilité, d'éducation et de formation.

L'action serait d'améliorer l'accès au service public ou plutôt l'accès du service au citoyen. Il a été question d'intégrer le privé dans cette modalité de travail. On a parlé des obstacles au développement de la montagne.

Le premier pas c'est de se connaître : la langue est un obstacle.

Comment intégrer le privé dans les programmes c'est très difficile car on a la règle des minimis qui bloque. Il faut penser à ces problématiques avant d'écrire ces programmes. Il faut penser au coût des services à la personne, il faut penser à des services innovants au prix du marché.

Dans le Piémont, on a identifié des « coopératives de communautés » (*cooperativa di comunità*) qui travaillent sur la santé, la communauté et l'accès aux procédures administratives.

Enjeu 2 - Développer les filières de montagne

On a travaillé sur 6 thématiques : emploi-formation ; numérique ; économie circulaire ; circuit court, la filière-bois et l'éco-tourisme.

L'éco-tourisme doit-il s'entendre comme économique ? ou comme écologique ? Il faudrait un développement du tourisme qui existe déjà dans cette période de l'année (hiver). Il faudrait augmenter les structures hôtelières dans les villages de montagne : on a parlé de l'hébergement diffus. Le même propriétaire a plusieurs chambres dans différentes maisons d'un village. C'est très difficile à adapter

dans les programmes européens. On voudrait garder sur le territoire les personnes mais c'est différent de faire venir des gens qui viennent de loin et les faire rencontrer la population. Il faut penser à un tourisme pour la santé, pour des personnes qui ont besoin de calme (vacances sans réseau téléphonique) et maintenir certains métiers en montagne.

Pistes de projets élaborées à cette échelle :

- Améliorer l'accès du citoyen aux services publics transfrontaliers
- Eco-tourisme transfrontalier

Atelier C – Echelle d'innovation inter métropolitaine

Rapporteur : Camille Torrenti (MNCA)

Enjeu 1 : Attractivité économique

La discussion a porté sur la création d'une agence d'attractivité transfrontalière sous la forme d'un groupement européen d'intérêt économique (GEIE). Elle permettrait une meilleure connaissance des besoins.

Un autre projet serait de lancer un projet Erasmus pour les élus.

La thématique de la donnée a également été évoquée afin de faire bénéficier les touristes qui viendraient visiter les différentes villes d'une information détaillée. Il s'agirait de lancer un portail multilingue afin d'avoir accès à de l'information sur une même plateforme.

Il faut également renforcer la communication.

Quels sont les moyens pour renforcer le développement économique ?

L'idée pourrait être de créer un GECT sur modèle du GECT Rhin Alpes¹ qui réunit plusieurs acteurs.

Enjeu 2 : Recherche et innovation

Créer une université européenne via le portage des universités existantes (Nice, Gênes, Turin et Monaco).

Des actions pourraient être lancées : Open Days des universités pour les citoyens et chercheurs.

Mutualiser les grands événements conjoints entre universités dans de grandes thématiques.

On a identifié des sujets : smart city, le développement durable, la e-santé et les industries nouvelles.

Il faudrait partir du besoin des territoires qui pourraient être financés par les programmes européens.

Comment capitaliser sur l'existant : proposer des PO qui feraient l'analyse ce qui a été fait et faire le lien avec d'autres programmes.

Le dernier atelier a validé ces actions.

Pistes de projets élaborées à cette échelle :

- Université transfrontalière Nice-Monaco-Turin-Gênes
- Agence d'attractivité transfrontalière Nice-Monaco-Turin-Gênes

¹ egtc-rhine-alpine.eu

Table-ronde : « Quelle place pour la Métropole Nice Côte d'Azur et ses voisins à l'échelle macro-régionale alpine et méditerranéenne et européenne ? »

Modérateur : Jean Peyrony (MOT)

L'idée de la table ronde est double : mettre en perspective les PO Alcotra et Marittimo et les PO macro-régionaux alpines et méditerranéens.

Olivier Baudalet, DG REGIO

A la commission on a une vraie politique de coopération transfrontalière. On fait beaucoup plus qu'Interreg. On essaye de donner une petite touche transfrontalière à plusieurs thématiques. On travaille à la suppression ou à la réduction des obstacles. On met à disposition des Etats-membres des outils juridiques : le GECT et bientôt peut-être l'ECBM. Vraiment utile et révolutionnaire. Plusieurs programmes comptent une dimension transfrontalière. Chaque programme FEDER devra envisager la coopération et avec les PO Interreg.

La coopération concerne un certain nombre de politiques :

- L'innovation : avec les stratégies de développement intelligente avec thématiques communes ; faciliter l'internationalisation des entreprises pour travailler avec les voisins juste de l'autre côté de la frontière.
- On a identifié des liaisons manquantes (« missing links »)
- En matière énergétique, il faudrait réaliser des infrastructures conjointes.
- De même pour l'économie circulaire.
- En matière de services d'urgences.
- En matière d'emploi : la mobilité transfrontalière a un avantage de trouver un emploi (réduction du chômage) ; avantage pour les entreprises et pour les habitants qui leur permet de rester sur leur territoire.
- En matière de langue : ce serait idéal que les gens soient bilingues.
- Santé : développer des services communs.
- En matière d'infrastructure vertes : développer projets.

On soutient les people to people : il faudrait que ce soit naturel pour le citoyen d'aller de l'autre côté de la frontière.

Contexte stratégique

Les PO Alcotra et Marittimo ont leur propre stratégie. La Commission a proposé les BOP pour les frontières terrestres et maritimes. Et même avec les Balkans et les pays de voisinage. Des stratégies macro-régionales au niveau de la Méditerranée et l'Espace Alpin. En 2020, la France prendra la présidence de la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine (SUERA). Enfin, MNCA coordonne le volet sécurité de l'agenda urbain.

Qu'est-ce qu'une bonne stratégie ?

- Il faut qu'elle réponde à un vrai besoin : un territoire fonctionnel conjoint ?
- Il faut que la stratégie soit basée sur des données objectives et pas des faits.
- Il faut une analyse des données pour identifier les priorités
- Il faut choisir les priorités
- Il faut des actions concrètes
- Des ressources
- Le soutien politique
- L'implication des citoyens et des acteurs
- Un suivi
- Communiquer sur les résultats : il faut que la stratégie soit visible.

Sur la gouvernance

On propose que chaque PO Interreg dédie 15% à la gouvernance : l'impact sera bien plus grand car il ne coûte pas cher (réunions, projets pilotes...). Cela sera utilisé pour développer des stratégies.

Le SCT MNCA

C'est une très bonne chose, la Commission est à vos côtés. N'oubliez pas de coordonner vos travaux avec les programmes FEDER et Interreg.

Jean Peyrony (MOT) : La commission a publié les Border Orientations Papers (BOP). Le SCT est une entrée dans la coopération, ce schéma va engager Nice mais on va entrer dans une discussion pour entrer dans des stratégies communes. Derrière cela il y a des programmes et des outils.

Nicolas Evrard, Maire de Servoz

Sont attendues jusqu'à mi-juillet pour la présidence française de la Stratégie alpine de l'Union européenne (SUERA). Faire remonter aux 3 régions frontalières. La France est déjà présidente de la Convention Alpine pour cette année et pour l'année prochaine. C'est assez emblématique du « trop » que nous avons sur l'Arc Alpin.

Dans les Alpes, il y a un mille-feuille sur la coopération macro-régionale qui plus est avec le transfrontalier. On avait la Conférence des Alpes Franco-Italiennes (CAFI), on a des coopérations dans les Alpes centrales et orientales (cf. communautés de travail Arge Alpe et Alpe Adria). Les régions étaient peu présentes et ce n'était pas le cas des métropoles. La SUERA a rebattu les cartes. Derrière, un mouvement s'est créé en partant des régions. On y trouve un rôle plus important des métropoles : la SUERA doit avoir comme objectif de maintenir la coopération entre les métropoles, les villes et la montagne. La mise en cohérence des interventions publiques est un axe stratégique.

La SUERA prend en compte les territoires régionaux. Dans le cadre de la stratégie macro-régionale : on a Nice, Gênes, Turin, Lyon, Grenoble, Marseille, Munich et Vienne. On a ainsi sur l'Arc Alpin une dimension urbaine et métropolitaine. Pour la Présidence française de la SUERA : Nice Côte d'Azur et Grenoble sont actives mais pas Genève. La contribution de ce matin correspond parfaitement aux attentes à la Présidence française de la SUERA et de la Convention alpine.

Pour le post 2020, il s'agit de déterminer comment la gouvernance de la SUERA contribue aux enjeux de l'UE. Il faut faire le lien avec le transnational.

Axes de la présidence française SUERA

- Développement du tourisme durable
- La mobilité
- La transformation circuits courts
- Impliquer la jeunesse dans le développement de la lutte contre le changement climatique

On a un contexte favorable pour faire émerger la voie métropolitaine dans ce cadre macro-régional. Il faut contribuer au fait urbain dans les politiques européennes. L'arrière-pays a également son rôle à jouer.

Luisa Puccioni, PO Marittimo

Nous pouvons capitaliser entre le PO Marittimo et une approche macro-régionale, notamment pour ce qui de l'axe lié à l'environnement et à la gestion des risques liés à l'environnement et la sécurité en mer.

Il faut une gouvernance dans l'identification des partenariats et dans le choix des activités concrètes (par exemple : protection des rivières). Il faut prendre en considération ce que les territoires ont achevé, le niveau transfrontalier complète les actions déjà commencées.

Le travail transfrontalier est très important.

Si l'on prend le risque de tsunami sur les côtes, le financement du PO concerne de petites infrastructures. Les grandes infrastructures sont financées sur des programmes régionaux FEDER. Dans notre PO, on peut gérer des petites structures transfrontalières mais qui permettent en même d'avoir un point de repère expérimental. Au niveau conjoint, la stratégie consiste à être tous ensemble. Il faut dire que nous avons travaillé sur la base de confrontations tangibles et conjointes.

Tous les espaces verts peuvent gérer les inondations. Il faut qu'il y ait une vague de progression.

Pour ce qui de ma question de la sécurité en mer, en tant que PO Marittimo nous sommes dans la même stratégie qui demande des interventions dans le domaine de la gestion de l'environnement et de la protection des animaux. Le programme a essayé de mettre en sécurité en essayant de renforcer le système de monitoring en mer.

Il y a eu un accident en Corse : le déversement en mer d'un pétrolier touché par un autre bateau. La réaction rapide à ce problème était quelque chose qui prouve ce que nous avons achevé avec le PO Marittimo.

Discussion du futur PO : il faut renforcer et améliorer les choses. On va centraliser les besoins de la zone : il faut mettre en évidence les besoins et les solutions. Une task force serait utile.

David Perrone, PO ALCOTRA

C'est important pour le PO ALCOTRA d'être présent car la Métropole Nice Côte d'Azur est un partenaire important du PO (PITER, PITEM). Ce travail de rédaction du SCT sera utile pour le programme d'Alcotra même pour la discussion 2021-2027. La commission a fourni un BOP sur le franco-italien et ce sera la base de la discussion. Elle a lancé plusieurs études qui aideront à la discussion : une étude d'évaluation sur 2014-2020 ; une étude sur la gouvernance ; une étude d'impact sur les axes actuels pour commencer à échanger sur la nouvelle période de programmation. Lors du dernier comité de suivi, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est portée candidate pour être autorité de gestion dans la future période de programmation.

Tatiana Lambert, Région Sud

Pour me présenter, je suis référente territoriale pour le PO Marittimo et référente évaluation du PO auprès de la Commission, on travaille avec T33. Mon rôle est de coordonner les actions et les besoins au sein du Var et des Alpes-Maritimes. Connaître les problématiques et interpellier le bon interlocuteur. L'idée est de voir que tous les projets sélectionnés par le comité de suivi, voir si les projets ont une utilité pour les territoires, avoir la bonne coordination sur les enjeux stratégiques et les enjeux très locaux au niveau du PO et de la Région.

On a 98 projets avec au moins un partenaire Région Sud. 14 projets Marittimo pour les Alpes-Maritimes. Dans le cadre du projet Proterina, il s'agit de prendre l'expérience de qui se passe en Italie. On a eu un comité de pilotage sur les incendies : l'idée serait de travailler ensemble.

Nous n'avons pas les mêmes langages. Ce serait déjà important d'avoir un lexique où l'on parle des mêmes choses.

Au niveau de la Région, il faut réunir les deux métropoles et les deux départements Var et Alpes Maritimes. Il faut utiliser la capitalisation du programme Marittimo et avoir des retours d'expérience d'acteurs qui travaillent sur des projets Marittimo pour faire une task force.

Serge Robillard, Principauté de Monaco

On peut se poser la question de la présence de la Principauté de Monaco à ce séminaire. La Principauté n'est pas un membre de l'UE, elle n'a pas accès aux financements européens, elle n'est pas une collectivité locale mais un Etat. Nous avons accès aux commissions franco-monégasques et franco-italiennes entre Etats. Etant un Etat, Monaco a accès aux institutions internationales : membre du Conseil de l'Europe ; membre de l'ONU...

Il s'agit pour nous d'apporter un aspect au transfrontalier d'un Etat membre d'institutions internationales.

On a beaucoup de travail dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE. Il faudrait voir ce que nous pouvons faire si nous rentrons dans les PO.

On a essayé de développer trois axes de coopération avec la Métropole Nice Côte d'Azur :

- Axe 1 : Développer des infrastructures numériques entre les deux territoires : entrepôts de données communs ; partager des données sur l'environnement
- Axe 2 : Smart City : nous sommes en train de développer un programme smart city.

- Axe 3 : Développement économique dans le domaine de l'innovation : comment les start-up peuvent se développer ensemble et toucher des fonds européens.

En référence à l'intervention d'Olivier Baudelet (DG REGIO), on se situerait au point 4 de la stratégie, à savoir le choix des priorités. Le transfrontalier correspond à un besoin. Il génère des problèmes de mobilité, de trafic, c'est un point très sensible.

On se base sur des faits objectifs : aujourd'hui les pompiers de Monaco peuvent intervenir sur le territoire français et amènent des patients sur le territoire monégasque. On est un terrain d'expérimentation assez fort de la coopération transfrontalière.

On a essayé de trouver un certain nombre de projets.

La journée d'aujourd'hui nous montre qu'il faudrait dépasser le transfrontalier tel qu'il est pratiqué jusque-là et se positionner sur des sujets comme l'e-santé avec Gênes ou Turin.

Il faut avoir un soutien politique et obtenir un soutien financier et impliquer le citoyen. Aujourd'hui l'accord d'association avec l'UE doit nous permettre de nous impliquer aussi dans la coopération transfrontalière.

Sébastien Viano, Métropole Nice Côte d'Azur

On est très heureux d'avoir autant de monde aujourd'hui pour avancer. Cette coopération transfrontalière, on ne la perçoit pas que de manière financière. Il y a des liens entre ces territoires qui nous unissent. Malgré des blocages entre Etats on peut avoir de belles relations. Ce SCT est porté très fortement par Christian Estrosi.

Notre stratégie se base aussi sur ces projets. On a répondu présents aux appels du pied des partenaires italiens.

On souhaite que ce schéma soit participatif porté par l'ensemble des partenaires, qu'il soit concret. On veut que schéma soit visible, compréhensible auprès du citoyen. Il faut arriver à faire naître le transfrontalier dans les territoires.

Quels sont nos objectifs ? Arriver à améliorer la solidarité entre les territoires. Il faut des locomotives (ville intelligente) mais on ne peut pas couper de notre patrimoine. Il faut travailler avec l'appui des métropoles italiennes pour définir comment développer les montagnes, l'attractivité des territoires et le rayonnement. Comment montrer qu'on a des choses à partager ensemble ?

Ce qui est important pour MNCA, qui a une double frontière avec l'Italie et Monaco, c'est de penser à trois dans cette équation et déterminer comment on peut avoir une équation tripartite.

Je saisis l'idée d'intégrer Monaco dans les PO Interreg. MNCA sera en soutien dans cette initiative.

Débat avec la salle

Jean Peyrony (MOT) : on a évoqué un certain nombre de thématiques qui résonnent à différentes échelles. On a parlé d'un axe côtier important avec la perspective de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) mais cet axe sera d'échelle plus vaste (Barcelone-Rome), ce sera un corridor transeuropéen. A également été évoquée l'idée de gouvernance de type GECT Rhin Alpes sur le littoral méditerranéen.

Sébastien Viano (MNCA) : l'enjeu des RTE-T est fort, il n'y a pas qu'Interreg pour financer des projets. Il faudra pouvoir aller chercher des fonds dans le cadre du « Mécanisme pour l'interconnexion en Europe » (MIE). Les sommes et les investissements sont énormes et peuvent s'inscrire dans le cadre du programme Invest EU (BEI). Il faudra voir comment utiliser les financements.

Olivier Baudelet (DG REGIO) : on veut qu'Interreg ait un impact de financement pour les citoyens. On peut financer de l'infrastructure via Interreg : 1/3 du PO peut être utilisé pour un axe de transport structurant uniquement dans le domaine ferroviaire : achat de locomotives pour des liaisons ferroviaires transfrontalières (comme dans le Rhin Supérieur). Pour le transport, il reste la BEI et le programme « Connecting Europe Facility ». Pour réduire le temps de parcours pour se rendre de Nice à Monaco, cela vaut le coup d'investir 1/3 du budget du PO.

Nicolas Evrard (Maire de Servoz) : Il faut penser à intégrer le Fret international au niveau local. Il y a une discussion sur les programmes d'échanges et sur l'arc alpin. Il faut faire partie des discussions sur les droits d'échanges des transporteurs. Gênes est très ouverte à la route de la Soie.

Alice Jude (MNCA) : ce ne sont pas toujours les mêmes partenaires qui participent aux projets et on a toujours besoin d'une étude. Serait-il envisageable de financer des mini-projets d'étude de faisabilité (30 000 et 40 000 euros) qui faciliteraient le montage de projets plus gros ?

Olivier Baudalet (DG REGIO) : Pour ce qui d'une étude de faisabilité, cela fait 30 ans qu'Interreg existe donc beaucoup d'études ont été produites. Dans le cadre de la future programmation, 30% du PO seront dédiés à la gouvernance afin de pouvoir régler des petits problèmes via une étude. Les études peuvent avoir un rôle politique : en matière de liaison ferroviaire transfrontalière, le fait qu'un programme Interreg finance une étude sur la question peut faire avancer les choses. Une fois tous les 7 ans, il faut voir ce qu'on vraiment fait pour notre Région et s'y tenir. Les collectivités publiques peuvent se dire qu'elles financent tel projet. Les PO Interreg sont là pour avoir un impact sur la région. En théorie tous les porteurs de projets peuvent être ailleurs mais il faut que le projet ait un impact sur le territoire. Quelle que soit la localisation du projet, il faut qu'il soit éligible. Interreg est là pour se concentrer sur la coopération.

Sophie Poudou (GECT Alpi Maritime Mercantour) : On doit faire des rapports sur nos projets. Nicolas Hulot a fait un projet pour consulter les citoyens intitulé « Mon projet pour la planète ». On pourrait lancer « Mon initiative pour le transfrontalier » avec des citoyens. Au-delà de l'histoire, les infrastructures seront disponibles au niveau numérique. On souhaite d'avoir des infrastructures pour les chemins de randonnée entre les deux pays. Mais il y a besoin de connaître les législations nationales pour le montage de ce projet car la bureaucratie est très forte et cela traîne. Il faut surtout travailler sur les infrastructures numériques pour améliorer la coopération.

Olivier Baudalet (DG REGIO) : la Commission, c'est l'argent du contribuable, mais c'est cadeau. Il est normal d'avoir des systèmes qui soit sécurisés. Il faut pouvoir compter sur l'implication des citoyens pour préparer les programmes. Si on finance les infrastructures par les PO, il y aura moins d'argent pour autre chose, c'est un choix politique. Seul le rail est finançable par Interreg car c'est le plus raisonnable en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Piste de projet élaborée à cette échelle :

- Créer un GECT alpi-méditerranéen

Conclusion de la journée et perspectives

Laurence Navalesi, Métropole Nice Côte d'Azur

Depuis que la Métropole a débuté les projets européens, elle a fait du chemin. J'ai le grand plaisir de représenter le Maire et Président de la Métropole Christian Estrosi. Je remercie les intervenants, nos voisins monégasques et nos amis Italiens, remercie Nicolas Evrard, les élus italiens. Merci à l'IMRED et au CEII pour leur accueil et bravo aux interprètes, à la Commission européenne, aux PO Marittimo et Alcotra.

Ce séminaire marque un grand pas de la construction de notre stratégie transfrontalière, depuis septembre 2016 lors d'un événement qui a réuni 400 personnes. Puis des réunions sur les PITER et PITEM (La Métropole participe au PITER Alpi Med et Pays sages) ont rythmé notre coopération. 25 projets ont été déposés par la Métropole et la Ville.

Aujourd'hui nous sommes à une étape décisive : il faut bien gérer nos actions en transfrontalier, économie et assurer la qualité de vie. La loi sur les métropoles nous invite à rédiger une stratégie à long terme avec un plan d'action. Il est fondamental que le SCT se transforme en une feuille de route opérationnelle.

Vous pouvez compter sur moi et sur Sébastien Viano.

Nous partagerons avec vous le travail accompli aujourd'hui, la stratégie sera présentée lors du conseil métropolitain.